



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Chantal Bédard, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, que lors de la séance régulière du 6 juillet 2020, le calendrier des séances ordinaires a été adopté, et ce, en conformité avec l'article 148 du *Code Municipal du Québec*, plus particulièrement afin de changer la date de la séance du mois d'août 2020 au **10 août au lieu du 3 août 2020**.

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil Municipal pour **2020**, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **19 heures**:

10 août
7 septembre
5 octobre
2 novembre
7 décembre

DONNÉ À SAINT-SULPICE, C
E 15^{ième} jour du mois de juillet 2020

Chantal Bédard
Directrice Générale et
Secrétaire-Trésorière